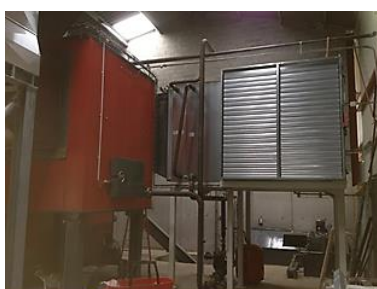




Présentation du projet

La SCEA du Bédart est une exploitation agricole familiale, qui s'est diversifiée dans ses activités en proposant une prestation de stockage, séchage et expédition de céréales avec la création de la SARL PrestAgri, puis dans une activité de stockage et de broyage de plaquettes forestières avec la création de la SARL Eco Bois Energie.

Afin de maîtriser les coûts de fonctionnement et limiter les impacts environnementaux, M. Abadie, gérant de la SARL, a fait le choix de remplacer son installation fonctionnant au propane par un séchoir alimenté par des plaquettes forestières. Ce choix lui a permis de diminuer ses émissions de CO₂ de 290 tonnes.



Chaudière biomasse et accessoires



Vis sans fin Alimentation de la chaudière

Année de mise en service : 2013

Chiffres-clés

Mise en service	2013
Puissance chaudière	2,5 MW
Marque	BINDER
Modèle	RRK 2500-3000
Séchoir	STRALH FR 3000
Usage	Séchage de 10 500 t de maïs à 26,7% d'humidité, soit 9 000 t à 15% d'humidité après séchage

Aides financières

Financement	Montant HT	Part
ADEME	133 000 €	28 %
Département	10 000 €	2 %
Coût de l'opération	468 000 €	

Caractéristiques du projet

- **Consommation moyenne** : 500 tonnes de plaquettes forestières par campagne, soit 1 600 MWh/an

- **Gestion de l'approvisionnement** :

La production des plaquettes forestières est assurée sur le site (EcoBois Energie, activité annexe)

- **Type d'installation** :

L'alimentation de la chaudière se fait par une vis sans fin.

Le silo de stockage est hors-sol, de type hangar. Son remplissage est réalisé par bennage

- **Capacité de stockage du silo** : 160 m³

- **Gestion de l'entretien**

La maintenance quotidienne est assurée en interne : contrôle de combustion, ramonage, vérification générale...

En cas de besoin, une révision complète est réalisée directement par le constructeur autrichien

La parole à...

M. Pierre Abadie, Gérant de la Sarl Prest'Agri

- **Pourquoi avoir fait le choix de la biomasse pour alimenter votre séchoir à maïs ?**

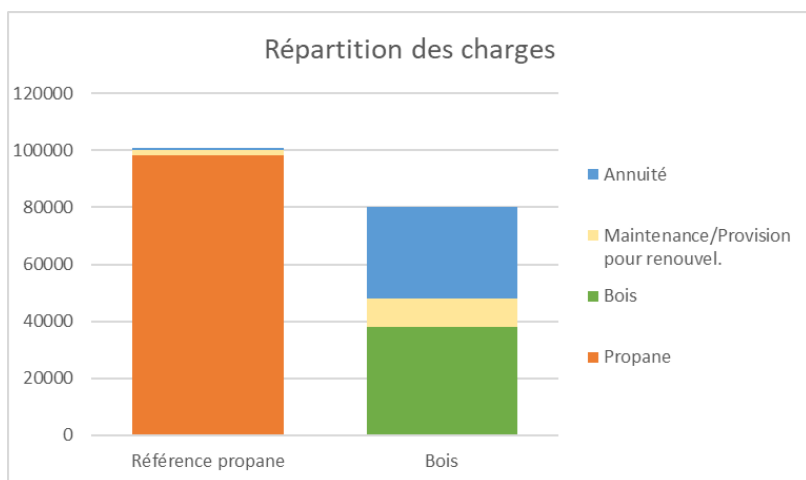
P.A. Pour deux raisons : poussés par le prix du gaz et pour gagner en indépendance énergétique. Les grèves des dockers en 2008 ont entraîné des ruptures d'approvisionnement, ce qui nous a mis en difficulté en pleine campagne de séchage. Avec les plaquettes forestières, nous gagnons en autonomie, d'autant plus maintenant que nous les produisons sur site.

- **Après 5 ans d'expérience, êtes-vous satisfait de votre installation ?**

P.A. Le rendement de la chaudière pourrait être amélioré, mais comme l'activité est en dent de scie, nous avons peu de possibilités d'amélioration. Nous avons fait des économies importantes sur le fonctionnement, à tel point qu'en 2015 nous avons mis en route une deuxième chaufferie, alimentant un petit réseau de chaleur, avec des logements, les bureaux et nos poussinières. Nous avons également débuté une activité de production de plaquettes forestières, pour alimenter nos propres chaudières et d'autres présentes sur le territoire.

(interview réalisée en 2018)

Analyse comparative en coût global



Chaudière de puissance 2,5 MW

Crédit photo : URCOFOR

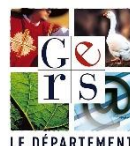


En Occitanie, le réseau régional des missions Chaleur Renouvelable est cofinancé par l'Europe, l'ADEME, la Région et les Conseils Départementaux

Fiche rédigée par :



Contact de la mission chaleur renouvelable



Conseil départemental
81 route de Pessan, BP 20 569
32 022 AUCH Cedex 9
Tél. 05 62 37 31 40
chaleurrenouvelable@gers.fr